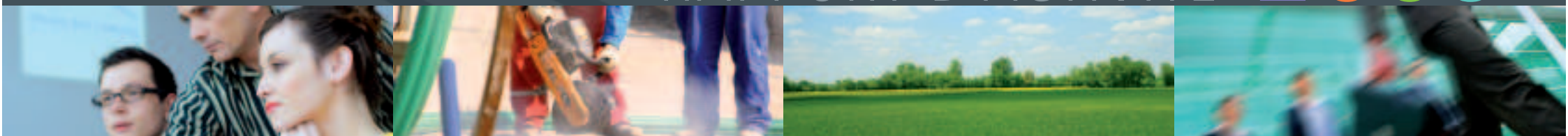




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009



## Le bureau syndical



*Rapport d'activité 2009 du SDEC Energie,  
publié en application de l'article L 5211-39 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Crédits photos : SDEC Energie, Maryvonne  
DESDOITS, Libre-Cours, FNCCR, SIAGE 90,  
Etre et Boulot, agence Bingo*

### LE PRESIDENT

Henri GIRARD

### LES VICE-PRESIDENTS

- Claude MASSIN, chargé des finances
- Evelyne HUMMAN, chargée de l'énergie
- Cédric POISSON, chargé du patrimoine et des relations avec les adhérents
- Bernard LEJEUNE, chargé de la concession
- Jacques LELANDAIS, chargé de l'environnement et du développement durable
- Jacques TALBOT, chargé du développement économique
- Alain LIARD, chargé des travaux

### LES MEMBRES

- François BLIN
- Philippe CAILLERE
- Claude CHESNEL
- Marie-José DELAUGEAS-NOTARI
- Bruno DESTORS
- Ambroise DUPONT
- Catherine GOURNEY-LECONTE
- Jean-Luc GUILLOUARD
- Jean-Yves HEURTIN
- Gérard MANACH
- Gérard MARIE
- Jean-Paul POULAIN
- Jacques ROYER
- Serge SAINT

# EDITO



Le Président,  
Henri GIRARD

*J'ai le plaisir de vous livrer le rapport d'activité qui retrace les réalisations du SDEC Energie en 2009. Vous y trouverez l'ensemble des activités du syndicat tant dans le domaine du service public de l'électricité, des travaux sur les réseaux, de la maintenance et de l'exploitation en éclairage public et signalisation lumineuse, de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'un bilan des moyens humains et matériels mis en œuvre pour répondre à nos missions de service public.*

*L'année 2009 est marquée par des événements pour notre structure, nos collectivités adhérentes, nos usagers et nos entreprises, sans pour autant minimiser l'importance des autres activités.*

- *L'inauguration de deux nouvelles expositions qui ont rejoint notre Maison de l'Energie : "le Parcours de l'Energie" destiné au public scolaire et "les Lumières de la Nuit" qui s'adresse à un public d'élus et de techniciens.*
- *Le dossier des raccordements au réseau électrique : le SDEC Energie, à l'écoute de ses adhérents, s'est organisé pour apporter le meilleur service technique aux communes et aux usagers. Le service continue de progresser et de se perfectionner.*
- *La conclusion de nos nouveaux marchés de travaux, dans un contexte économique tendu, a représenté un enjeu capital pour le syndicat et ses entreprises.*

*Je tiens à remercier les adhérents pour leur confiance et l'ensemble des délégués et plus particulièrement mes collègues du bureau syndical pour leur travail assidu en assemblée et en commissions. J'associe l'équipe administrative et technique du syndicat qui, au quotidien, sait s'adapter pour garantir un service public local innovant et de qualité.*

## JANVIER

- Journée d'études des élus des syndicats d'énergie du grand ouest sur l'organisation du système électrique.
- 460 délégués participent à l'assemblée générale du comité syndical et débattent notamment des orientations budgétaires 2009.
- **Tempête Klaus** : 1,7 million de foyers privés d'électricité. La vulnérabilité des réseaux est mise en évidence.



## FÉVRIER

- 3<sup>ème</sup> rencontre, sur le thème de l'eau chaude sanitaire solaire collective, des collectivités qui bénéficient du Conseil en Energie Partagé.

## MARS

- 7<sup>ème</sup> campagne SDEC Energie et ERDF pour le concassage des poteaux béton déposés lors des travaux sur le réseau public d'électricité.

## AVRIL

- Réunion de la Commission Locale d'Information réservée aux villes A sur les nouvelles conditions de raccordement au réseau électrique.
- Signature de la nouvelle charte pour la qualité des travaux en tranchées entre le Conseil Général, l'Union amicale des maires du Calvados, le SDEC Energie, le SIGAZ, ERDF et France Télécom.

## MAI

- Journées Portes Ouvertes du SDEC Energie et la découverte, pour 600 visiteurs, des activités du syndicat et de l'exposition "les Lumières de la nuit".



## AOÛT

- Augmentation de 2,30%, en moyenne, des tarifs réglementés de vente d'électricité.

## SEPTEMBRE

- 34<sup>ème</sup> congrès de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) à Annecy. Les travaux ont été marqués par l'expression d'une forte insatisfaction des syndicats d'énergie à l'égard d'ERDF quant à l'entretien des réseaux ou des raccordements.

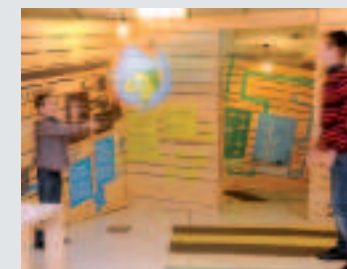


## OCTOBRE

- Plus de 600 élus participent aux réunions annuelles des Commissions Locales d'Information.

- Signature d'un code de bonne conduite pour l'installation des pompes à chaleur entre le SDEC Energie, la CAPEB et ERDF.

- La nouvelle exposition "**Le parcours de l'énergie**" reçoit ses premiers groupes scolaires.



## NOVEMBRE

- Le syndicat ouvre son portail internet **e-com'élus** de suivi de chantiers réservé aux collectivités adhérentes.



## 1. LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ



- 1.1 Le contrôle au quotidien
- 1.2 Les données de la concession 2009

## 2. LES TRAVAUX



- 2.1 La qualité et la sécurité
- 2.2 Les travaux sur les réseaux
- 2.3 L'éclairage public
- 2.4 La signalisation lumineuse

## 3. L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT



- 3.1 L'énergie
  - Actions vers les collectivités
  - Actions vers les consommateurs
  - Actions vers les scolaires
- 3.2 L'environnement
  - Gestion des déchets
  - Amélioration des paysages

## 4. LES MOYENS DE NOS ACTIONS



- 4.1 Les assemblées
- 4.2 Les finances
- 4.3 Les ressources humaines
- 4.4 L'informatique et le SIG
- 4.5 La communication



# 1. LE SERVICE PUBLIC DE

## CHIFFRES CLÉS

**414 198**  
usagers de  
l'électricité dans  
le Calvados au  
31/12/2009,  
dont 94% en  
tarifs régulés  
(384 493 usagers  
en tarif bleu,  
3 465 en tarif  
jaune et 1 414  
en tarif vert).

**7 669**  
bénéficiaires du  
Tarif de Première  
Nécessité (TPN).

Près de  
**4 300 GWh**  
d'électricité  
consommés.

**18 500 km**  
de réseau public  
d'électricité.

**10 275 km**  
de réseau basse  
tension dont 44%  
en fils torsadés,  
14% en fils aériens  
nus et 42% en  
souterrain.

**8 173 km**  
de réseau  
moyenne tension  
(HTA) dont 66%  
en fils aériens  
nus et 34% en  
souterrain.

**1 017 km**  
de réseau en  
fils nus de faible  
section : 796 km  
en BT et 221 km  
HTA.

**10 478**  
postes de  
transformation.

**465**  
dossiers traités  
dans le cadre  
du contrôle au  
quotidien.

1.1 LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

1.2 LES DONNÉES DE LA CONCESSION EN 2009



# L'ÉLECTRICITÉ



Le SDEC Energie assure l'organisation du service public de distribution d'électricité pour l'ensemble des 706 communes du Calvados et la commune de Guilberville dans la Manche.

Ce regroupement à l'échelle départementale, initié dès 1938, contribue, par des économies d'échelle, à une meilleure efficacité, et consolide, grâce à la solidarité territoriale entre les zones urbaines et rurales, l'universalité de la desserte, c'est-à-dire l'égal accès de tous à l'énergie électrique.

Le SDEC Energie a confié en 1992, pour une durée de 25 ans, l'exploitation de ses ouvrages de distribution moyenne et basse tension au concessionnaire ERDF (Electricité Réseau Distribution France), et a défini avec celui-ci les règles de fonctionnement du service public, à travers un cahier des charges de concession.

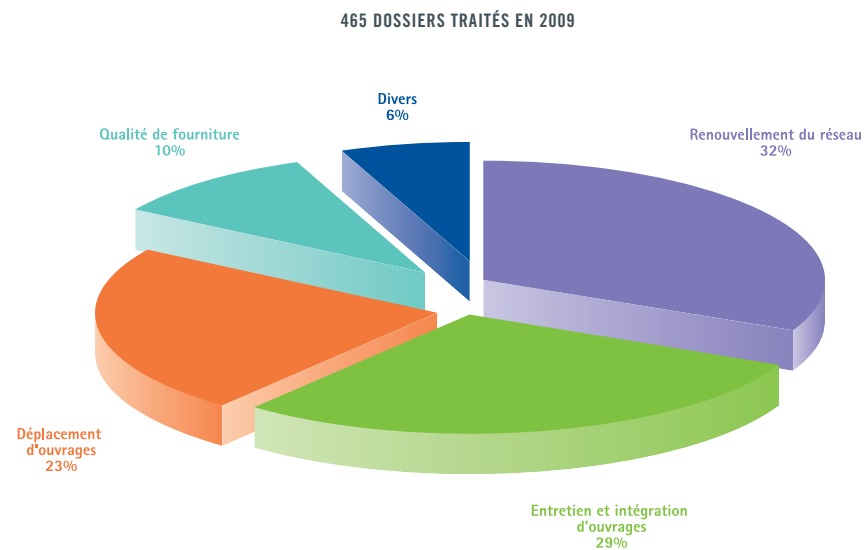
En sa qualité d'autorité concédante, le SDEC Energie contrôle la bonne application du cahier des charges, non seulement pour répondre aux obligations légales, mais aussi et surtout pour apporter une amélioration constante du service public de l'électricité, au service des usagers. Le contrôle porte notamment sur la qualité de fourniture de l'électricité, les services aux usagers, l'exploitation et l'entretien du réseau et des ouvrages électriques et la protection de l'environnement.



### 1.1 LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Le contrôle au quotidien consiste à étudier et à répondre aux sollicitations des collectivités et des usagers afin de s'assurer du respect des dispositions du cahier des charges conclu avec le concessionnaire ERDF.

En 2009, le SDEC Energie a traité 465 dossiers : 61% des demandes émanent de problèmes de maintenance, en augmentation de 5% par rapport à 2008, confortant ainsi une tendance sensible de la dégradation de la qualité de la desserte en électricité, par le vieillissement des ouvrages électriques.



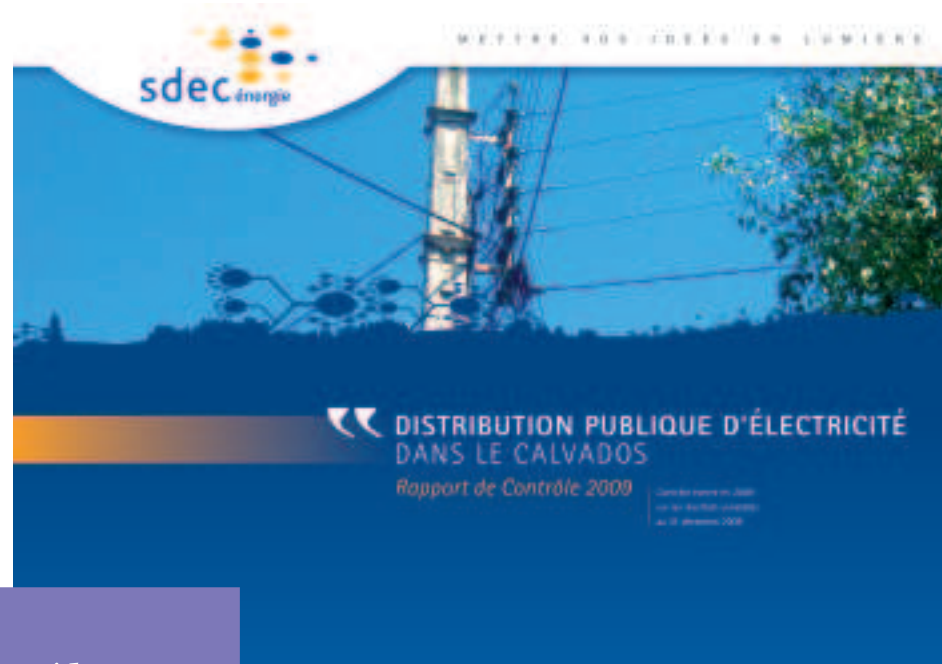
## 1.2 LES DONNÉES DE LA CONCESSION EN 2009

Conformément au cahier des charges de concession, le concessionnaire ERDF a présenté, le 30 juin 2010, son Compte Rendu Annuel de Concession 2009.

Après analyse des renseignements fournis et suite à la mission de contrôle programmée fin septembre 2010, un rapport sera élaboré sur les thèmes suivants :

- usagers de l'électricité,
- ouvrages de la concession,
- travaux sur le réseau électrique et environnement,
- qualité de fourniture de l'électricité,
- données comptables.

Une synthèse du rapport de contrôle sera communiquée aux communes adhérentes en fin d'année 2010. En attendant cette parution, pour plus de précisions, nous vous invitons à vous reporter au dernier rapport annuel de contrôle sur les résultats de la concession constatés au 31 décembre 2008, téléchargeable sur [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr) ou disponible sur simple demande auprès du département Concessions.



*Une synthèse du rapport de contrôle sera communiquée aux communes adhérentes en fin d'année 2010.*



# 2. LES TRAVAUX

## CHIFFRES CLÉS

**32,2** millions d'euros de travaux investis sur les réseaux.

**52 km** de réseau renforcés et 104 postes de transformation créés.

**16,5 km** de réseau en fils nus supprimés.

**10,9 km** de réseau électrique construits et 24 postes de transformation créés.

**58 km** de voiries bénéficiaires d'un effacement des réseaux.

**564** communes adhérentes à la compétence de l'éclairage.

**67 590** appareils d'éclairage exploités.

**119** dommages sur ouvrages d'éclairage traités.

**58** avis techniques donnés.

**49** collectivités adhérentes à la compétence de la signalisation.

**6 229** réponses apportées aux DR et DICT.

- 2.1 LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ
- 2.2 LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
- 2.3 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 2.4 LA SIGNALISATION LUMINEUSE





Le SDEC Energie assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur les réseaux dont il a la compétence par transfert des collectivités adhérentes : le réseau de distribution publique d'électricité (renforcement, sécurisation, raccordement, effacement coordonné des réseaux), le réseau d'éclairage (création, renouvellement, mise en sécurité) et le réseau de signalisation lumineuse (création, renouvellement, mise aux normes). Il assure aussi, pour le compte des collectivités, la maintenance et l'exploitation de leurs installations d'éclairage et de signalisation lumineuse.

Les programmes d'investissement témoignent de la volonté du SDEC Energie d'apporter une électricité de qualité en tous points du territoire.

L'année 2009 aura été particulièrement marquée par une tension économique internationale au risque de fragiliser les entreprises en mettant en péril l'emploi local.

Le SDEC Energie a contribué à son échelle à l'effort national :

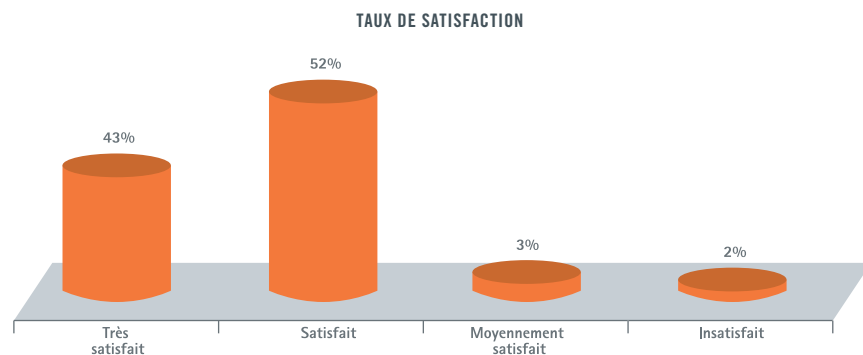
- > en augmentant ses investissements de 4% par rapport à 2008 ;
- > en optant pour le versement de la FCTVA à n-1, soit une injection de 1 M€ supplémentaire au budget ;
- > en doublant l'avance forfaitaire aux entreprises facilitant ainsi leur trésorerie ;
- > en devançant de 6 mois les dispositions du Code des Marchés publics visant à réduire à 30 jours le délai de mandatement ;
- > en axant ses actions vers plus d'efficacité énergétique.

Dans ce contexte général, le renouvellement prévu de tous nos marchés publics pour une période de 4 ans a représenté un enjeu capital pour le SDEC Energie et pour nos prestataires. Notre volonté de privilégier pour le choix des entreprises le meilleur rapport qualité/prix nous garantit de prestations de qualité et d'un niveau de prix attractif.

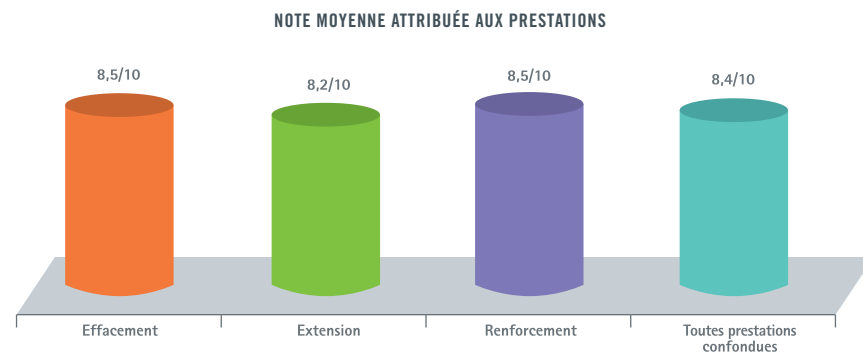
### 2.1 LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ

#### > La qualité

Depuis plusieurs années, nous réalisons des enquêtes de satisfaction auprès des élus, riverains et bénéficiaires des travaux, afin de mesurer la qualité de nos prestations.



En 2009, les résultats sont encourageants car 95% d'entre vous sont satisfaits de nos prestations, tant pour la qualité des travaux, l'information et le contact avec les représentants des entreprises ou du SDEC Energie. Il reste toujours des points d'amélioration pour lesquels nous voulons être particulièrement attentifs : les interventions en domaine privé ou les réfections de voirie.



#### > La sécurité

La sécurité sur les chantiers, aussi bien pour les employés des entreprises que pour les passants et riverains, est une exigence prioritaire. Pour en limiter au maximum les risques, nos entreprises sont choisies sur leur capacité à appréhender ce type de chantiers, à former leur personnel et à disposer de méthodes pour en limiter les effets. A ce titre, les marchés que nous concluons avec elles pour la réalisation de nos travaux sont particulièrement détaillés sur l'organisation du chantier, l'évaluation des risques et toutes les mesures à mettre en œuvre concourant à la sécurité. Un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé intervient quand cela est nécessaire.

Un plan de prévention est mis en œuvre avec chacune des entreprises, qui permet d'identifier les risques de l'activité et les moyens nécessaires pour y faire face. Des contrôles inopinés ont été organisés auprès de chaque entreprise et aucune anomalie marquante a été constatée. Des axes d'amélioration ont été parfois proposés.



### > Le renforcement du réseau électrique

La qualité de l'électricité distribuée est parfois insuffisante, soit par manque de tension, soit par une capacité limitée du poste de transformation. Trois solutions sont envisageables, en fonction des situations :

- le remplacement du transformateur par un transformateur de plus forte puissance ;
- l'implantation d'un nouveau poste de transformation ;
- le remplacement des fils basse tension par des câbles de sections supérieures.



Ainsi en 2009, **163 communes rurales** du Calvados ont bénéficié d'un projet de renforcement du réseau de distribution électrique, bénéficiant directement à **1 100 usagers**, pour un investissement de **8,8 millions d'euros TTC**.

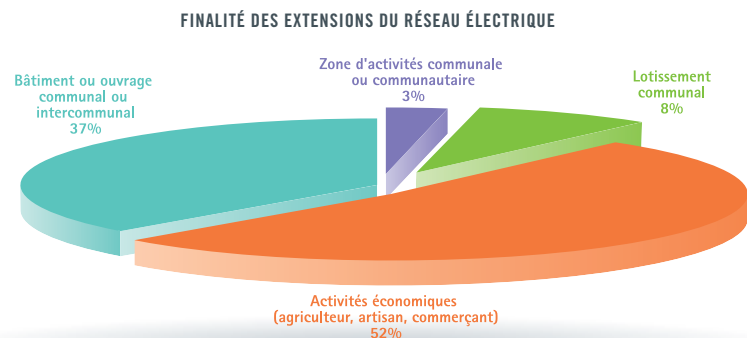
### > La suppression des fils nus fragiles

Le SDEC Energie a investi **815 000 €** en 2009 pour la suppression des fils nus basse tension fragiles. Les secteurs ruraux sont particulièrement concernés par ce programme de travaux qui a permis de résorber plus de **16,5 km de fils** en 2009.

Dix fois plus fragile qu'un câble torsadé, le réseau basse tension en fils nus doit progressivement disparaître. Particulièrement exposée aux aléas climatiques, cette ancienne technique de construction bénéficie, depuis quelques années, d'un programme spécifique de remplacement.

### > Le raccordement au réseau électrique

Dans un contexte économique difficile, les aides financières apportées par le SDEC Energie aux travaux d'extension du réseau public d'électricité ont permis de soutenir le développement économique et d'accompagner le développement des communes.



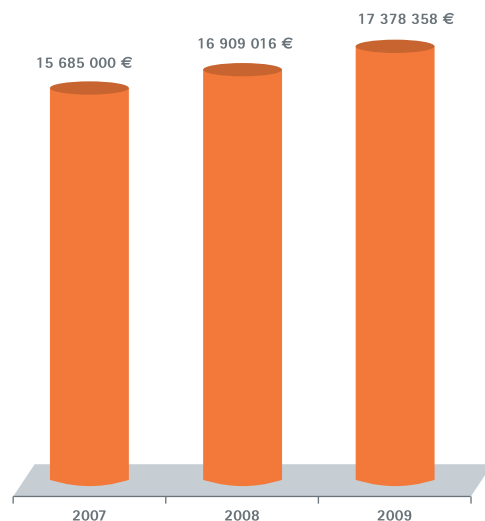
Les nouvelles modalités de raccordement au réseau qui mettent leur coût à la charge financière des communes, ont largement bouleversé les pratiques et les équilibres. Le SDEC Energie, partenaire des collectivités, en concertation étroite avec l'Union Amicale des Maires du Calvados, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), a décidé d'apporter son concours et son expertise dès l'instruction des différents actes d'urbanisme :

1. création d'une cellule raccordement ([raccordement@sdec-energie.fr](mailto:raccordement@sdec-energie.fr) - n° vert : 0 800 777 319) ;
2. visite systématique sur le terrain ;
3. chiffrage du coût dès le CU Opérationnel ;
4. traitement de la réponse dans le délai imparti ;
5. recours à la technique souterraine ;
6. engagement de réalisation des travaux de raccordement.

Le SDEC Energie apporte son assistance auprès des collectivités pour tous les travaux sur le réseau de distribution électrique quel que soit le maître d'ouvrage qui les réalisera. Il est aussi à l'écoute des communes qui révisent ou instaurent leur carte communale, leur PLU, ou qui initient un PUP. Dans ce contexte en 2009, le SDEC Energie a répondu aux demandes de raccordement avec un délai moyen de réponse de 14 jours calendaires. Par ailleurs, il a été consacré **1,4 millions d'euros** d'investissement permettant la construction de **10,9 km de réseau basse et haute tension** ainsi que l'implantation de **24 nouveaux postes de transformation**. La technique souterraine est privilégiée et représente **97% des réalisations**.

## 2. Les travaux

EFFACEMENT DES RÉSEAUX : MONTANTS INVESTIS (en € TTC)



### > Effacement coordonné des réseaux

La mise en souterrain coordonnée des réseaux d'électricité, d'éclairage et de télécommunications est une forte attente des élus. En 2009, le SDEC Energie a mobilisé **15,3 millions d'euros TTC** pour les trois réseaux, se répartissant sur **128 réalisations**.

Pour être inscrit au titre du programme départemental d'effacement coordonné des réseaux aériens, chaque projet fait l'objet d'un examen auprès de la commission départementale d'intégration des ouvrages dans l'environnement. Cette commission, composée d'élus, du SDEC Energie, du Conseil Général, de l'Etat, d'ERDF et de France Télécom, se réunit dès le mois d'octobre de l'année précédente de la réalisation du programme. Les communes doivent donc avoir délibéré avant cette date afin que leur projet soit programmé.

L'effacement permet de renforcer le réseau de distribution d'électricité et de sécuriser, par le renouvellement, les réseaux concernés.

Il doit être aussi l'occasion de développer la fibre optique par la création d'un génie civil adapté.

Les coûts des travaux au mètre linéaire de voirie d'un effacement coordonné des réseaux aériens, s'échelonnent de **103 € à 597 € TTC** en fonction de la nature de la voirie et du type de communes concernées (le nombre de branchements et le type de revêtement de voirie sont prédominants dans le coût des travaux).



Cahagnes, avant effacement



Cahagnes, après effacement

*En 2009, le SDEC Energie a mobilisé 15,3 millions d'euros TTC pour les trois réseaux, se répartissant sur 128 réalisations.*

## 2.3 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEC Energie apporte aux collectivités adhérentes, une prestation qui couvre toute la responsabilité induite à l'exercice de la compétence : l'investissement au travers de l'extension et du renouvellement des installations, l'entretien et l'exploitation des ouvrages, l'achat de l'énergie. **564 communes du Calvados** ont confié leur compétence Eclairage au SDEC Energie dont **5 nouvelles collectivités** en 2009 (Agy, Branville, Grandcamp Maisy, Maisons, Pierrepont).

### > Extension et renouvellement du réseau d'éclairage

Avec une augmentation de 10% du budget qui y est consacré en 2009, cette activité est en constante croissance. La qualité d'éclairage et la maîtrise des consommations d'énergie associées à la rigueur nécessaire pour construire ces réseaux, font parties intégrantes de la conception des projets.

Il faut noter, en 2009, la réalisation de plus de 858 opérations, de la plus simple par le renouvellement ponctuel d'un foyer, aux plus complexes : mises en lumière d'églises ou de sites remarquables (les Braves à Saint-Laurent-sur-Mer), l'éclairage de stades ou des projets importants de création de plusieurs dizaines de candélabres.

Ces différents travaux ont permis la création de plus de 1500 candélabres et le renouvellement de 1,95% du parc. Le recours à une technologie performante en terme d'efficacité énergétique permet une **économie annuelle globale estimée à 248 000 kWh**. Le SDEC Energie est donc en situation de pouvoir bénéficier des certificats

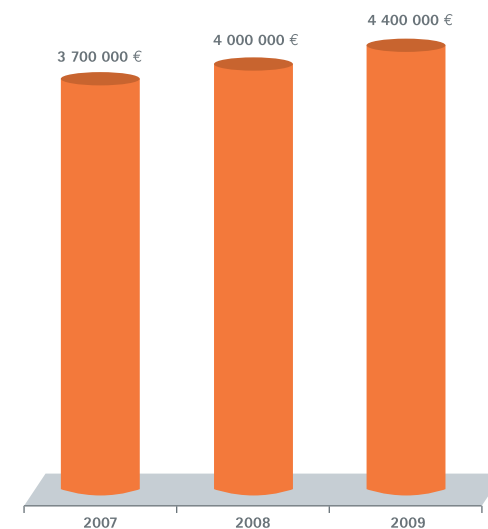


d'économies d'énergie à un niveau annuel de **9,78 GWh cumac**.

Pour certaines opérations, nous avons expérimenté la technologie des LEDS au service de l'éclairage, non plus dans le cadre restrictif des mises en lumière pour qui cette technologie est maintenant

maîtrisée, mais pour l'éclairage de voirie, de parking... Bien que n'apportant pas encore toute les garanties photométriques des autres types de sources lumineuses, l'évolution des caractéristiques des LEDS commencent à faire de ce produit une alternative intéressante pour certains projets particuliers.

EXTENSION ET RENOUELEMENT (en € TTC)





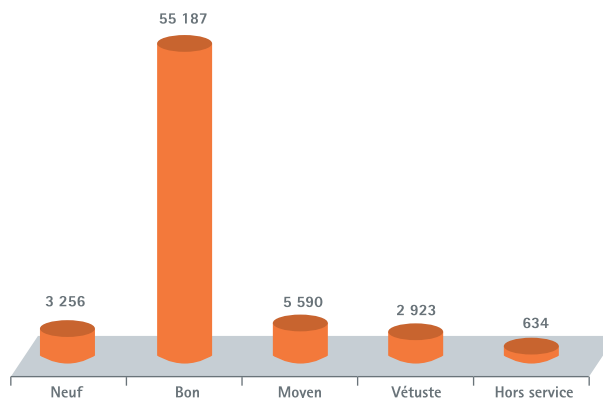
## > Exploitation et maintenance du réseau d'éclairage

Le SDEC Energie gère **67 590 foyers, 3 213 armoires d'éclairage public** et **2 436 km de réseau** dont plus de **66%** sont en souterrain. L'état et la nature des sources lumineuses traduisent la prise en compte des préoccupations environnementales et énergétiques. Les ballons fluorescents, particulièrement énergivores, sont progressivement remplacés par des lampes plus performantes. La lampe la plus employée est la SHP (sodium haute pression) 100 W qui allie qualité d'éclairage et maîtrise des consommations énergétiques.

Une campagne de test mécanique de près de 500 mâts d'éclairage et de potence de signalisation lumineuse a été réalisée sur des installations en priorité exposées aux contraintes climatiques (bord de mer, bordure de voies à grande circulation...) et âgées de plus de 15 ans. Plus de 95% des candélabres ont passé le test, les autres ont fait l'objet soit d'intervention ponctuelles mineures prises en charge par le SDEC Energie, soit, pour les cas extrêmes pour qui la sécurité des biens et des personnes était engagée, au remplacement des installations, financé à 50% par le SDEC Energie.

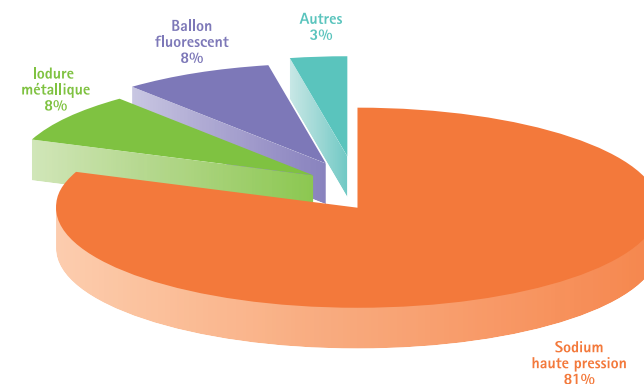


ÉTAT DU PATRIMOINE D'ÉCLAIRAGE (en nombre)



Par ailleurs, la poursuite du programme de remplacement d'armoires d'éclairage vétustes s'est poursuivi en 2009. Pris en charge par le SDEC Energie à hauteur de 4000 € pour les communes rurales et 800 € pour les urbaines, ce programme permettra le renouvellement en 3 ans de près de 500 armoires.

TYPES DE SOURCES LUMINEUSES



Durant l'année 2009, les entreprises intervenantes ont réalisé **3 077 opérations de dépannage**.

- **Gestion des dommages** : en 2009, **139 dossiers** ont été traités. Quand le responsable du sinistre est identifié, une gestion entre l'assurance du SDEC Energie et celle du tiers permet le règlement partiel du sinistre. Quand le responsable n'est pas connu, le remplacement du matériel est assuré par la cotisation annuelle.
- **Réponses aux DR et DICT** : le SDEC Energie a assuré, en 2009, **1 401 réponses** aux DR et **4 828 réponses** aux DICT.



- **Avis techniques sur projet** : le SDEC Energie, exploitant du réseau, met ses compétences aux services des aménageurs en émettant des avis techniques sur leurs projets. Il s'agit le plus souvent de lotissements privés pour lesquels, à terme, les installations d'éclairage public tomberont dans le patrimoine communal et qui seront alors le transférer au SDEC Energie. En 2009, **58 projets** ont ainsi bénéficié de nos recommandations.
- **Appréciation des adhérents** : une enquête de satisfaction est réalisée chaque année afin de mesurer la qualité du service. En 2009, la tendance constatée les années précédentes s'est confirmée, avec un taux de satisfaction globale de 98%.
- **Budget** : le budget consacré à la maintenance et à l'exploitation du réseau d'éclairage public, essentiellement financé par les contributions des adhérents, est en léger excédent. L'excédent constaté de 84 000 € a été reporté sur 2009.

DÉPENSES		RECETTES	
• Maintenance	1,63 M€	• Contributions des adhérents	1,92 M€
• Gestion	0,18 M€	• Énergie	2,06 M€
• Énergie	2,06 M€		
<b>TOTAL</b>	<b>3,87 M€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3,98 M€</b>

## > Exposition "Les lumières de la nuit"

L'éclairage public est le premier poste de consommation d'électricité des communes. Des choix opérés dans les communes dépendront, pour vingt ans ou plus, la gestion efficace et les coûts des installations d'éclairage. Les récentes avancées technologiques en font un gisement prometteur de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, permettant d'aboutir, à court terme, à des résultats corrects. Pour tout projet d'éclairage, les élus doivent définir, avec leurs éclairagistes et techniciens, la juste lumière nécessaire, là où il faut, quand il faut, et au meilleur coût.

La dernière exposition du SDEC Energie, "**Les Lumières de la Nuit**", répond à cette préoccupation. Elle permet :

- de contribuer à la connaissance des techniques d'éclairage et à la réalisation d'économies d'énergie par la construction d'installations performantes et optimisées ;
- de donner aux élus et au public la possibilité de se familiariser avec le matériel et les techniques d'éclairage qu'il s'agisse des lanternes, des sources lumineuses, des réseaux d'alimentation et des schémas directeurs d'aménagement lumière ;
- d'obtenir une réduction des dépenses et des consommations électriques par le suivi des conseils techniques et recommandations diffusés au cours de la visite ;
- de prendre conscience de l'omniprésence de l'énergie et de nos besoins quotidiens.

*Pour toutes visites individuelles ou de groupes, contacter le SDEC Energie.*



### Résultats de l'enquête annuelle de satisfaction sur la maintenance des installations d'éclairage

#### SATISFACTION GLOBALE

• Insatisfait	2%
• Satisfait	71%
• Très satisfait	27%

#### TRAVAUX INVESTISSEMENT

• Insatisfait	5%
• Satisfait	66%
• Très satisfait	29%

#### EFFICACITÉ DES DÉPANNAGES

• Insatisfait	6%
• Satisfait	75%
• Très satisfait	19%

#### DÉLAIS DE DÉPANNAGE

• Insatisfait	4%
• Satisfait	66%
• Très satisfait	30%

#### GESTION DES CONTRATS ÉNERGIE

• Insatisfait	4%
• Satisfait	78%
• Très satisfait	18%

#### GESTION DES DOMMAGES

• Insatisfait	11%
• Satisfait	71%
• Très satisfait	18%

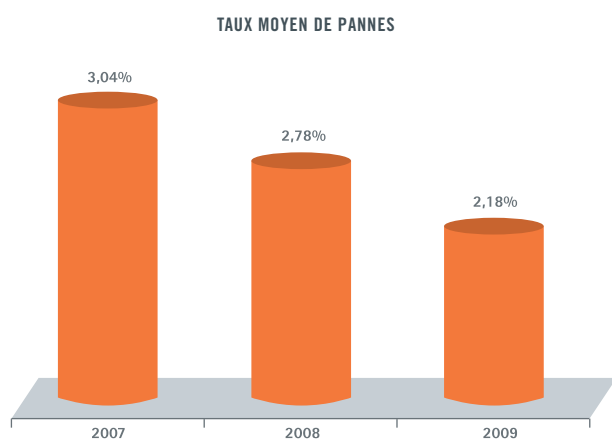


## 2.4 LA SIGNALISATION LUMINEUSE

L'exploitation du réseau de signalisation lumineuse réclame des compétences égales aux enjeux qu'exige un tel réseau, principalement en matière de sécurité routière. **49 collectivités** ont transféré la gestion, l'exploitation et la maintenance de leurs **110 carrefours**. L'ensemble de ces installations a bénéficié d'un vaste programme de mise en conformité.

### > Des carrefours entretenus

Les trois visites annuelles d'entretien préventif permettent de faire baisser les taux de pannes.



### > La mise aux normes pour les personnes handicapées

L'accessibilité des personnes handicapées à l'ensemble du domaine public (bâti, espaces publics, transports...) doit être facilitée par des aménagements adaptés. Les installations de signalisation lumineuse font partie de cette chaîne de déplacement et sont donc directement concernés.

La loi du 11 février 2005 fixe le cadre juridique dans ce domaine. Elle impose aux collectivités locales d'une part, de créer des structures chargées de définir les actions à mettre en œuvre sur leurs territoires et d'autre part, elle fixe les règles à respecter en matière d'aménagement de voirie. La réglementation impose également l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie par l'autorité compétente en la matière (commune ou EPCI) avant le 23 décembre 2009.

La mise aux normes "handicap" est à effectuer :

- lors de la réalisation de **voies nouvelles**, d'aménagements ou de travaux ayant pour effet de modifier la structure des voies ou d'en changer l'assiette ;
- lors de la réalisation de **réaménagements**, de réhabilitations ou de réfections de voies, des cheminements existants ou des espaces publics ;
- au fur et à mesure de leur **remplacement** pour les installations de signalisation lumineuse ne faisant pas l'objet de modification.

Il subsiste aujourd'hui 98 carrefours à équiper sur les 110 carrefours exploités par le SDEC Energie. Rappelons que le SDEC Energie participe financièrement à hauteur de 25% du coût hors taxe des travaux, avec une aide plafonnée à 2 000 € par carrefour. Le coût moyen de mise aux normes pour un carrefour équipé de 4 traversées piétonnes est estimé à 15 000 € TTC, la participation communale est estimée à 10 500 €, soit 2 600 € par traversée.





# 3. L'ÉNERGIE ET L'ENVI

## CHIFFRES CLÉS

**6**  
nouvelles  
conventions de  
conseil en énergie  
partagé pour 61  
bâtiments publics.

**35**  
études énergétiques  
réalisées pour les  
collectivités.

**2 881**  
contrats d'électricité  
en gestion.

**18**  
actions de  
sensibilisation  
aux économies  
d'énergie auprès  
des usagers en  
difficulté.

**1 804**  
visiteurs à la  
Maison de l'Énergie.

**2 930**  
tonnes de poteaux  
béton recyclés.

**12**  
postes de  
transformation  
rénovés.

**6**  
postes tour  
démolis.

### 3.1 L'ÉNERGIE

- ACTIONS VERS LES COLLECTIVITÉS
- ACTIONS VERS LES CONSOMMATEURS
- ACTIONS VERS LES SCOLAIRES

### 3.2 L'ENVIRONNEMENT

- GESTION DES DÉCHETS
- AMÉLIORATION DES PAYSAGES

# RONNEMENT



**L**e SDEC Energie conforte ses missions dans l'accompagnement, le conseil des communes et l'information du grand public sur la bonne gestion de l'énergie.

Le syndicat a fait de l'accompagnement des collectivités dans leurs démarches de maîtrise des consommations d'énergie un axe fort de ses actions en 2009. Ainsi, son service de conseil en énergie partagé, qui accompagne les communes dans la gestion énergétique de leurs patrimoines, a vu son activité doublée.

La Maison de l'Energie s'est adaptée aux attentes des enseignants. Cet outil pédagogique reconnu auprès des scolaires, s'est enrichi d'une nouvelle exposition sur le thème du "Parcours de l'énergie". Une invitation au voyage pour découvrir les secrets de l'énergie : sa fabrication, sa transformation, son transport et son utilisation.

La solidarité reste d'actualité au syndicat et nos actions auprès des usagers en difficulté, des aides financières aux simples conseils, permettent chaque année à de nombreuses familles de retrouver un peu de sérénité.

Pour mener à bien ses actions pour une meilleure efficacité énergétique, le SDEC Energie bénéficie du soutien de l'Europe, de l'ADEME, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Dans une perspective de développement durable, la dimension environnementale des actions du syndicat est exemplaire. De la rénovation des postes de transformation au traitement des déchets de nos activités comme le concassage des poteaux béton, le respect de l'environnement est au cœur des préoccupations du SDEC Energie.

#### 3.1 L'ÉNERGIE

##### > Actions vers les collectivités

- *Le conseil en énergie partagé*

Le SDEC Energie propose aux collectivités un service d'assistance à la gestion énergétique de leur patrimoine : **"le conseil en énergie partagé"**. Formalisé par une convention de 4 ans, ce service permet à la collectivité de bénéficier d'une mutualisation de moyens en vue de réaliser un diagnostic énergétique de son patrimoine. Une aide technique est apportée dans la réalisation de ses projets en lien avec l'énergie. La collectivité bénéficie également d'un partage d'expérience par le biais d'une dynamique de réseau et l'organisation de journées thématiques avec l'intervention d'experts dans des domaines variés tels que le solaire photovoltaïque, la biomasse ou encore l'éclairage public.

En 2009, **6 nouvelles communes** ont fait le choix d'intégrer le service de conseil en énergie partagé (Cormelles-le-Royal, Merville-Franceville, Epron, Landelles et Coupigny, Coulonces et Lion-sur-Mer).

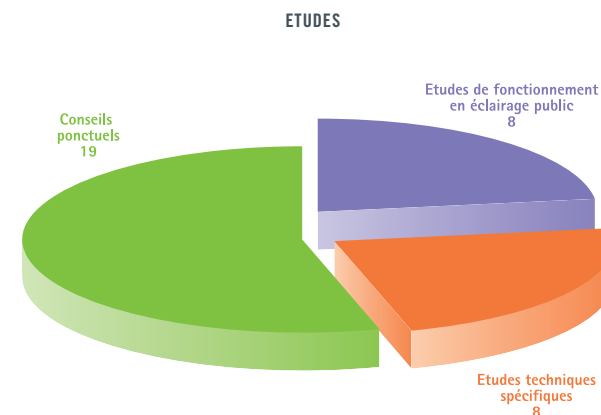
Aux 6 audits énergétiques globaux qui ont été réalisés pour un total de **61 bâtiments** (communes 2009), doivent s'ajouter 6 audits de suivi énergétique sur 53 bâtiments (communes 2008).

Appréciées des élus et des personnels techniques, le SDEC Energie a poursuivi l'organisation en 2009, de réunions d'échanges et d'information complétées par des visites de sites sur les thématiques suivantes : le solaire thermique (Saint-Aubin-sur-Mer), le solaire photovoltaïque (Caen) et l'éclairage public (Merville-Franceville).

- *Le conseil et les études "énergies" ponctuelles*

Le SDEC Energie assure des conseils et des études en énergie auprès de ses collectivités adhérentes.

- **Études de fonctionnement de l'éclairage public** : ces études permettent d'évaluer le coût lors de la mise en permanent de l'éclairage, de l'extension ou de la réduction de la durée d'éclairage, de variation de puissance...
- **Études techniques spécifiques** : par exemple, comparatif sur le choix d'un mode de chauffage, faisabilité d'installation d'une production d'énergie renouvelable...
- **Conseils ponctuels** : économie d'énergie, énergies renouvelables, fonctionnement éclairage public...

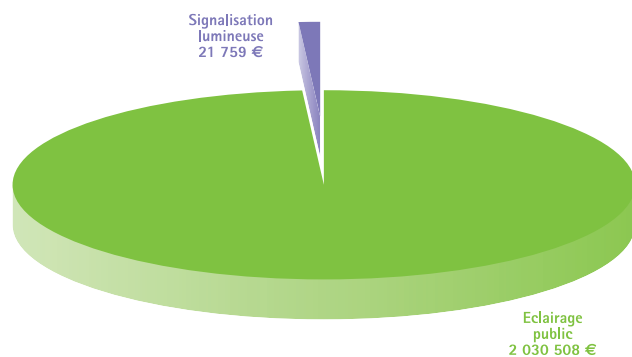


- *La gestion de la fourniture d'électricité*

Conformément aux conditions techniques et financières du transfert de la compétence éclairage et/ou signalisation, le SDEC Energie gère la fourniture d'électricité afférente aux installations transférées. A ce titre, il reçoit mensuellement du fournisseur EDF, les factures des consommations d'électricité des armoires d'éclairage et de signalisation. Après vérification et analyse, le SDEC Energie s'acquitte pour le compte des collectivités, des montants facturés.

En 2009, le montant des factures s'élève à **2 052 267 €**, se rapportant à **2 881 contrats**. Le SDEC Energie assure également la gestion des nouveaux contrats d'électricité pour les installations d'éclairage public créés. A ce titre en 2009, les services du syndicat ont réalisé plus de **200 opérations de création ou de modification de contrat**.

FACTURES DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ



## > Actions vers les consommateurs

- *Clair'Energie*

Pour permettre au consommateur de réaliser son choix de fournisseur d'énergie sur des bases claires, le SDEC Energie est le correspondant local de la marque Clair'Energie, créée par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).



En effet, l'ouverture des marchés à la concurrence entraîne parfois des abus préjudiciables pour les consommateurs. Afin d'aider le consommateur, la FNCCR a mis en place une marque "Clair'Energie", véritable engagement sur les pratiques commerciales. Ainsi, les fournisseurs qui bénéficient de la marque s'engagent fermement sur le respect de principes inscrits dans une charte : pas de harcèlement commercial, pas d'information évasive ou illisible, pas de numéro surtaxé, une offre adaptée à la consommation réelle du client (développement durable)...

(cf. [clairenergie.fr](http://clairenergie.fr))

- *Les usagers en difficultés*



La contribution financière du SDEC Energie au fonds de solidarité énergie, géré par le Conseil Général, s'est élevée à 60 000 € en 2009. Ce dispositif financé par le Conseil Général du Calvados, le SDEC Energie, le SIGAZ, la CAF et les fournisseurs d'énergie a permis d'apporter une aide à **2 250 familles** pour un montant global de **612 612 €**.

Sur sollicitation des travailleurs sociaux, le SDEC Energie réalise des diagnostics techniques au domicile d'usagers en difficulté. L'étude consiste à analyser les consommations d'énergie et à proposer des actions d'amélioration pour une meilleure maîtrise de l'énergie. En 2009, **45 diagnostics** techniques ont été réalisés.

Le SDEC Energie organise également des actions de sensibilisation visant les usagers **les plus démunis** :

- **6 journées santé**, organisées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil Général et l'IRSA ;
- **9 visites de la Maison de l'Energie**, les demandes émanant principalement d'associations d'insertion professionnelle ;
- **3 interventions spécifiques** sur la précarité énergétique en partenariat avec la CAF, ou sur la maîtrise de l'énergie auprès d'auxiliaires de vie.

- *La commission consultative du service public d'électricité*

Conformément à la loi, le SDEC Energie a mis en place la Commission consultative locale du service public (CCSPL) de l'électricité, dont l'objectif est de faire participer les usagers à la vie du service public, de recueillir leurs observations, pour le faire progresser.

La réunion annuelle de la CCSPL s'est tenue le 30 mars et a rassemblé, outre les représentants du SDEC Energie, les associations de consommateurs (Familles Rurales, UFC Que Choisir), le groupement régional de protection de l'environnement, ainsi que certaines Chambres consulaires dont la Chambre d'agriculture du Calvados.

Les débats ont été principalement axés sur la présentation de la démarche Clair'Energie et sur les conséquences sur le réseau électrique de la tempête qui a dévasté le sud ouest de la France.

## > Actions vers les scolaires

- *Le parcours de l'Énergie*

Après 5 années d'animations, le logement économe a laissé sa place à une nouvelle exposition "**éco conçue**" : le parcours de l'Énergie. Interactive, elle invite le visiteur à découvrir les secrets de l'énergie : ses ressources, sa transformation, son transport et son utilisation au quotidien. Le contenu de ce nouveau support pédagogique a été validé par l'éducation nationale et s'adresse à tous les publics.

En 2009, **1 804 personnes** dont 1 443 scolaires (élèves et accompagnants) ont visité la Maison de l'Énergie, ce qui représente **93 animations** autour des expositions et **64 ateliers pédagogiques** sur le thème de l'effet de serre ou de la maîtrise de l'énergie.



*La Maison de l'Énergie est devenue un véritable outil pédagogique, reconnu et apprécié, en particulier du monde enseignant.*

#### 3.2 L'ENVIRONNEMENT

##### > Gestion des déchets

- *Le concassage des poteaux béton déposés*



Les poteaux béton, déposés à la suite de travaux sur le réseau d'électricité, sont stockés sur des stations de transit puis transférés vers le site de concassage. Une campagne de concassage est engagée annuellement.

À l'occasion de la campagne de concassage réalisée par l'entreprise Carrière de la Roche Blain en 2009, **2 930 tonnes de poteaux** ont été concassées et ont fourni 370 tonnes de ferrailles et 2 560 tonnes de matériau de différentes granulométries. Les matériaux obtenus après concassage sont recyclés à 100% : les ferrailles partent en fonderie et les gravas de béton calibrés sont utilisés en travaux publics.

Le traitement des poteaux en béton est assuré conjointement par le SDEC Energie et ERDF, dans le cadre d'un groupement de commandes initié en 2002.

- *Le traitement des transformateurs déposés*

Les transformateurs antérieurs à 1988 sont susceptibles d'être pollués par des PCB (polychlorobiphényles). Des analyses des huiles de ces transformateurs sont réalisées afin de connaître le taux de pollution. Lorsque le taux de PCB de ses huiles dépasse 50 ppm (parties par millions), un transformateur est considéré comme pollué et nécessite un traitement.

STOCK DE TRANSFORMATEURS À FIN OCT. 2009	TRANSFORMATEURS POLLUÉS (> 50 ppm)	TRANSFORMATEURS NON POLLUÉS (< 50 ppm)
147	34	113

Le traitement consiste en une dépollution et un ferrailage pour les transformateurs pollués et une remise en état, un ferrailage ou un rachat pour ceux non pollués.

- *Le recyclage des sources lumineuses déposées*

Les sources lumineuses déposées en 2009, soit **13 287**, sont considérées comme des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE). À ce titre, elles doivent être traitées spécifiquement. Les entreprises de maintenance et de travaux gèrent le traitement des sources lumineuses qu'elles déposent sous la maîtrise d'ouvrage du SDEC Energie. Le plus souvent, elles travaillent avec l'éco-organisme Recylum.



## > Amélioration des paysages

- *La destruction des postes tours*

Les postes de distribution publique d'électricité appelés "postes tours" sont des ouvrages dont la destruction peut intervenir dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux, de renforcement des ouvrages, en raison de la vétusté constatée.

Au 31 décembre 2008, ERDF indiquait que 180 postes tour restaient en service. En 2009, **6 postes ont été démolis** par le SDEC Energie pour un coût global de 14 407,33 € TTC.



Rénovation du poste de transformation à Blonville-sur-Mer



- *La rénovation des postes de transformation*

Depuis 2007, dans le cadre de sa politique "développement durable" et en partenariat avec ERDF et l'association Les Acteurs du Chantier École de Basse-Normandie, le SDEC Energie accompagne le retour à l'emploi de personnes en difficulté en proposant aux communes la rénovation des postes de transformation. Les chantiers école de rénovation sont réalisés par des associations locales d'insertion : AIRE Environnement (Lion-sur-Mer), Être et Boulot (Honfleur) et BAC Environnement (Lisieux) en 2009.

**Douze postes ont été rénovés** sur 8 communes : Amfreville, Bénerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Cormelles-le-Royal, Gonneville-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Merville-Franceville et Ver-sur-Mer.

*Le traitement des transformateurs déposés consiste en une dépollution et un ferrailage pour les transformateurs pollués et une remise en état, un ferrailage ou un rachat pour ceux non pollués.*



# 4. LES MOYENS DE NOS

## CHIFFRES CLÉS

707  
communes  
adhérentes à  
la compétence  
Electricité.

528  
communes et  
14  
intercommunalités  
adhérentes à la  
compétence  
Eclairage.

49  
communes et  
1  
intercommunalité  
adhérentes à la  
compétence  
Signalisation.

18  
Commissions  
Locales  
d'Information  
(CLI).

710  
délégués ont  
participé aux CLI.

41  
millions d'euros  
de budget.

32,2  
millions d'euros  
d'investissement.

49  
agents.

177  
jours de  
formation.

- 4.1 LES ASSEMBLÉES
- 4.2 LES FINANCES
- 4.3 LES RESSOURCES HUMAINES
- 4.4 L'INFORMATIQUE ET LE SIG
- 4.5 LA COMMUNICATION

# ACTIONS



**C**réé en 1938, le SDEC Energie regroupe les 706 communes du Calvados et la commune de Guilberville dans la Manche, pour le compte desquelles il exerce trois compétences : la compétence fondatrice de l'électricité, à laquelle s'ajoute deux compétences optionnelles, l'éclairage public et la signalisation lumineuse.

Le SDEC Energie fédère et représente les communes et les communautés adhérentes et agit en leur nom, dans un cadre intercommunal et départemental, qui permet une plus grande efficacité et un développement solidaire du territoire. Les agents du syndicat facilitent, accompagnent, contrôlent et garantissent le bon exercice du service public, de son développement et de sa modernisation.

La mise en commun des moyens et la péréquation des ressources apportent aux collectivités adhérentes le soutien nécessaire à l'aménagement de leur territoire et à l'amélioration de leur cadre de vie dans une optique de développement durable.

### 4.1 LES ASSEMBLÉES

#### > Les adhérents

Le SDEC Energie exerce la compétence d'organisation des missions de service public de l'électricité et de maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau, compétence fondatrice et fédératrice du syndicat : 707 communes ont transféré cette compétence au syndicat (l'ensemble des communes du Calvados et Guiberville dans la Manche).

Le SDEC Energie exerce aussi des compétences à la carte telles que l'éclairage et la signalisation lumineuse. Le SDEC Energie intervient aujourd'hui en compétence "éclairage" sur le territoire de 565 communes ce qui démontre bien l'intérêt de se fédérer.

ADHÉRENTS AU 31/12/2009	COMPÉTENCES		
	ÉLECTRICITÉ	ÉCLAIRAGE	SIGNALISATION
• Communes	707	528	49
• Groupement de communes (communauté ou syndicat)*	-	14	1
<b>TOTAL de communes concernées</b>	<b>707</b>	<b>565</b>	<b>49</b>

*\*Les groupements de communes adhèrent à la compétence Éclairage et Signalisation, soit pour les installations de leurs communes (toutes ou en partie), soit pour leurs propres installations.*

#### > Le comité syndical et le bureau



Le comité, organe délibérant du syndicat, s'est réuni 2 fois en 2009 : le 28 janvier et le 24 mars. Chacun des comités a été préparé au cours de 9 réunions de bureaux et de 42 réunions de commissions internes.

#### > Les commissions locales d'information (CLI)

Créées en 2003, les commissions locales d'information (CLI) permettent aux élus des collectivités adhérentes de s'exprimer sur les sujets d'actualité relatif à l'énergie, au développement du réseau et à l'évolution du syndicat dans le cadre de réunions locales. Elles permettent de recueillir les avis des élus et leurs propositions, dans la préparation des décisions du comité.

Les commissions locales d'information se sont réunies à l'automne 2009. Sur les 707 communes que compte le syndicat, **73% des communes** étaient représentées par leur délégué ou leur Maire, avec une présence de plus de 700 élus. Cette forte participation a révélé l'intérêt des élus pour ce rendez-vous de proximité, moment privilégié permettant d'échanger et de poser des questions sur les sujets d'actualité en comité restreint, une rencontre locale, directe et conviviale.

Les élus ont eu une explication détaillée sur les conditions de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité profondément modifiées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, avec la mise en œuvre de nouvelles dispositions législatives et réglementaires et notamment avec une implication de la collectivité en charge de l'urbanisme à qui revient principalement la

charge du financement du raccordement hors branchement.



Suite aux observations formulées, le SDEC Energie a présenté aux élus un projet qui avait pour objectif de répondre à leurs attentes dans le cadre de l'instruction d'une demande de raccordement et plus spécifiquement aux réponses à apporter aux actes d'urbanisme.

Les élus participants à ces CLI ont exprimé un large consensus sur le dispositif présenté, dans la perspective de la décision du comité syndical.

## 4.2 LES FINANCES

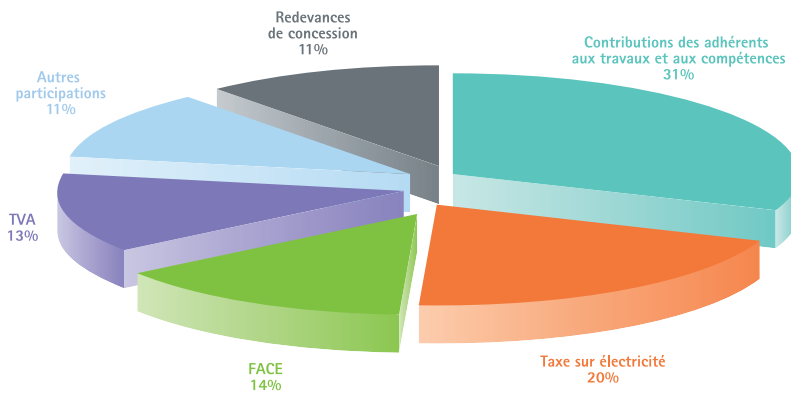
### > Le budget

En 2009, les dépenses réelles (hors opérations d'ordre) se sont élevées à **41 millions d'euros**, dont 32,2 millions d'euros consacrés aux travaux.

4 520 mandats ont été émis et 2 603 titres de recettes ont été traités. 3 128 factures ont été payées.

Les collectivités adhérentes au SDEC Energie plébiscitent le recours à l'étalement de leur participation aux travaux : au 31 décembre 2009, 259 projets en bénéficient, représentant 10,7 millions d'euros de participation des adhérents.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

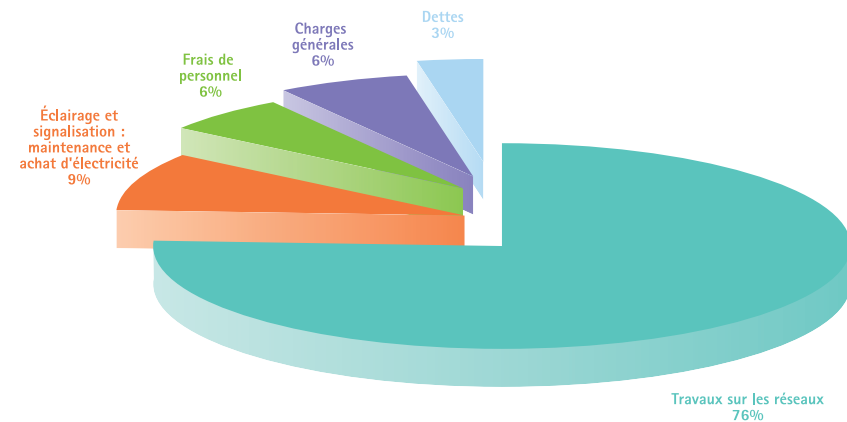


### > Les achats

31 procédures de consultation ont été lancées en 2009 dont les marchés de travaux sur les réseaux qui s'élève à **30 millions d'euros HT par an**.

En 2009, le SDEC Energie a poursuivi son objectif de régler ses fournisseurs dans les meilleurs délais possibles.

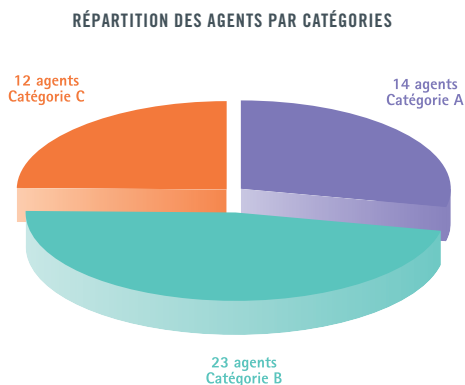
OÙ VA L'ARGENT ?



### 4.3 LES RESSOURCES HUMAINES

#### > Les effectifs

**A**u 31 décembre 2009, l'effectif du SDEC Energie est composé de **49 agents** (41 titulaires et 8 agents non titulaires de droit public). L'équipe, constituée de 27 hommes et de 22 femmes, est composée de 28 agents de la filière technique et 21 issus de la filière administrative.

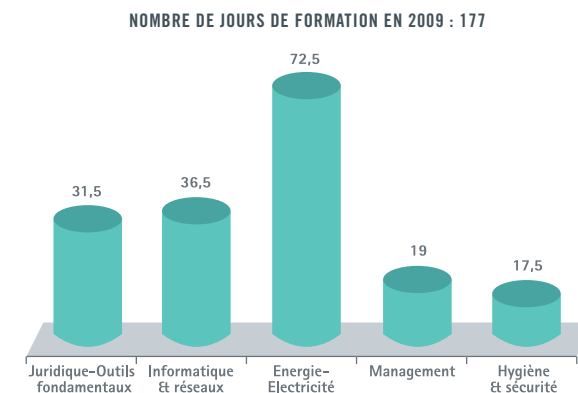


En matière d'évolution de carrière des agents, on dénombre 5 réussites aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale et 5 avancements de grade.



#### > La formation

**68 000 €** ont été consacrés à la formation permettant l'organisation et le financement de 177 jours de formation professionnelle, 5 préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale. En moyenne, cela représente de 5 jours de formation par agent durant l'année 2009.



#### > La certification

La certification ISO 9001 du SDEC Energie a été confirmée à la suite de l'audit de suivi du 30 avril 2009 réalisé par l'AFAQ AFNOR. Après avoir audité la direction générale, les ressources humaines, les travaux et le pôle qualité, l'auditeur a conclu à la conformité de notre démarche avec les exigences de la norme. Il a exprimé sa satisfaction sur les points forts suivants :

- l'écoute clients qui débouche sur des actions d'amélioration significatives ;
- les efforts de formation, les fiches d'évaluation des agents et l'accueil des nouveaux arrivants ;
- l'exploitation des enquêtes de satisfaction vers les entreprises de travaux ;
- la gestion des dossiers travaux (traçabilité notamment) ;
- la suite donnée aux pistes d'amélioration 2008 (actions préventives et correctives, audit direction générale et formulation des objectifs).

Toute l'équipe du SDEC Energie a contribué à l'obtention de cette certification, reflet de son engagement permanent pour la qualité de nos prestations.

# > L'organigramme

(au 1<sup>er</sup> juillet 2010)

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général	Jean-Louis LECLERC
Directeur Adjoint	Alain LE MOIGNE
Directeur Adjoint chargé des travaux	Bruno DELIQUE
Assistante de direction	Laurence LEBORGNE
Secrétariat de direction	Nathalie VOISIN
Accueil	Christelle BIGOT

## DÉPARTEMENTS OPÉRATIONNELS

### DÉPARTEMENT CONCESSIONS

Directeur	Stéphane LEBARBIER
Adjoint au département	Wilfried KOPEC
Techniciens contrôle des concessions	Loïc CORDON David MAILLARD
Assistante	Cécile LE QUELLEC

### DÉPARTEMENT ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT

Directeur	Alban RAFFRAY
Ingénieur Energie	Jérémy BREDIN
Technicienne Energie	Alicia PRINGAULT
Animatrice Maison de l'Energie	Marie-Julie PERRIN
Technicienne Environnement	Séverine LANGEARD
Assistante	Nathalie VOISIN

### DÉPARTEMENT TRAVAUX

Directeur Adjoint chargé des Travaux	Bruno DELIQUE
Adjoint au département - Maîtrise d'œuvre	Michaël BONNEGENT
Adjoint au département - Exploitation Eclairage & Signalisation	Alain DIDIER
Assistante administrative	Florence CIRETTE
Responsable développement Eclairage	Eric COLOMBERT
Responsable développement Signalisation	Christophe LEMOIGNE

#### • CELLULE RACCORDEMENTS

Responsable	Yannick RODRIGUEZ
Techniciens Raccordement & Renforcement	Enrique FUNICA Dominique MARGUERIN

#### • ÉQUIPES TECHNIQUES

<b>OUEST</b>	Responsable de secteur	Christophe LEMOIGNE
	Technicien maîtrise d'œuvre Electricité	Chantal LAISNE
	Technicien maîtrise d'œuvre Eclairage & Signalisation	Dany FAURE
	Technicien maintenance Eclairage & Signalisation	Jérôme VIBERT
	Assistants techniques	Sandrine BONNEGENT Christine VAUDORNE

<b>CENTRE</b>	Responsable de secteur	Frédéric LEROY
	Technicien maîtrise d'œuvre Electricité	Philippe LANDREIN
	Technicien maîtrise d'œuvre Eclairage & Signalisation	David VAUDORNE
	Technicien maintenance Eclairage & Signalisation	Poste à pourvoir
	Assistants techniques	Christine CONDETTE Christelle GILLES

<b>EST</b>	Responsable de secteur	Laurent SAMSON
	Technicien maîtrise d'œuvre Electricité	Vincent GLOWACZ
	Technicien maîtrise d'œuvre Eclairage & Signalisation	Eric COLOMBERT
	Technicien maintenance Eclairage & Signalisation	Jérôme VIBERT
	Assistants techniques	Mélody AUBERT Roseline GOMBERT

## PÔLES FONCTIONNELS

#### • ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directrice	Mélina MARCHISYN
Responsable Assemblées	Elise LAURENT
Adjointe Ressources Humaines	Laurence JOSSIN
Assistante Ressources Humaines	Claudine DIEZ

#### • ACHATS-LOGISTIQUE

Directeur adjoint	Alain LE MOIGNE
Adjoint Achats-Logistique	Patricia MOYROUD

#### • FINANCES

Directeur	Christophe MORIN
Adjointe Finances	Carine MASSERON
Assistants Finances	Véronique VILAIN Arnaud CHITEL Christelle BIGOT

#### • COMMUNICATION

Responsable	Sandrine MARIE
-------------	----------------

#### • INFORMATIQUE-SIG

Responsable	François THOMAS
-------------	-----------------

#### • QUALITÉ-SÉCURITÉ

Responsable	Alban RAFFRAY
Adjointe Qualité	Séverine LANGEARD

### 4.4 L'INFORMATIQUE ET LE SIG

#### > L'information géographique



L'intégration et la mise à jour des données cartographiques (cadastre, orthophotoplan, données environnementales, éclairage public, BT-Hta...), ainsi que la production de plans, cartes et autres documents à l'usage principalement des services mais aussi des collectivités adhérentes reste un service important pour le pôle SIG.

#### > L'informatique

Le SDEC Energie continue de faire progresser son infrastructure réseau afin de maintenir des niveaux de performances satisfaisants.

Concernant le matériel, sur 68 000 € TTC commandés en 2009, 52 000 € ont été utilisés pour l'acquisition ou le renouvellement d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables et serveurs. A noter l'acquisition de 4 ordinateurs portables durcis (16 000 €) qui permettent aujourd'hui la dématérialisation des attachements par les techniciens travaux. Le reste concerne l'achat de divers matériels (caméra infrarouge, GPS...).

75 400 € TTC ont été consacrés aux logiciels et prestations associées en 2009. 25 000 € pour les évolutions concernant les outils SIG, 24 500 € pour le développement de l'Extranet adhérent et du site web, 13 100 € pour les évolutions du logiciel dédié aux travaux. Le reste concerne des développements spécifiques, des prestations d'installations, d'assistance, l'achat et/ou le renouvellement de licences.

### 4.5 LA COMMUNICATION

La communication s'adresse aux élus des collectivités adhérentes, aux usagers du service public, aux partenaires institutionnels, aux entreprises et fournisseurs et aux agents. La communication s'appuie sur des outils multiples et complémentaires : journal d'information, brochures, relations presse, site internet, salons, événementiels...

En 2009, le service Communication a participé à la scénographie des deux nouvelles expositions de la Maison de l'Energie, "le Parcours de l'énergie" et "Les lumières de la nuit" ainsi que l'élaboration de l'ensemble des supports écrits et médias qui les accompagne.

#### > Rédactionnels

- 2 numéros de DIALOGUE en avril et septembre
- Guide de l'élu : 2 numéros de La Lettre et 9 fiches pratiques
- Aides financières 2009
- Rapport d'activités 2008
- Brochure "Clair'Energie"



#### > Événementiels

- Journées Portes Ouvertes (mai) : 600 visiteurs dont 75% d'élus des collectivités adhérentes.
- Congrès national de la FNCCR à Annecy : le SDEC Energie expose "le Parcours de l'Energie".
- Commissions locales d'information (octobre) : 600 élus participent.
- Assemblée générale des maires du Calvados (novembre) : présentation des activités et du site Carto-éclairage.

## > Site internet [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)

En 2009, le site Internet a bénéficié d'un nouvel environnement graphique et de l'ouverture d'un Extranet réservé aux adhérents "e-com'élus". Ce nouveau site a été présenté en avant-première aux élus lors des journées portes ouvertes de mai, puis mis en ligne en septembre et exposé aux élus lors des commissions locales d'informations d'octobre.

Les codes d'accès à l'Extranet "e-com'élus" ainsi qu'une fiche pratique sur l'utilisation de cet Extranet ont été communiqués à chaque collectivité adhérente.

Les élus et les agents des collectivités peuvent notamment consulter sur l'Extranet :

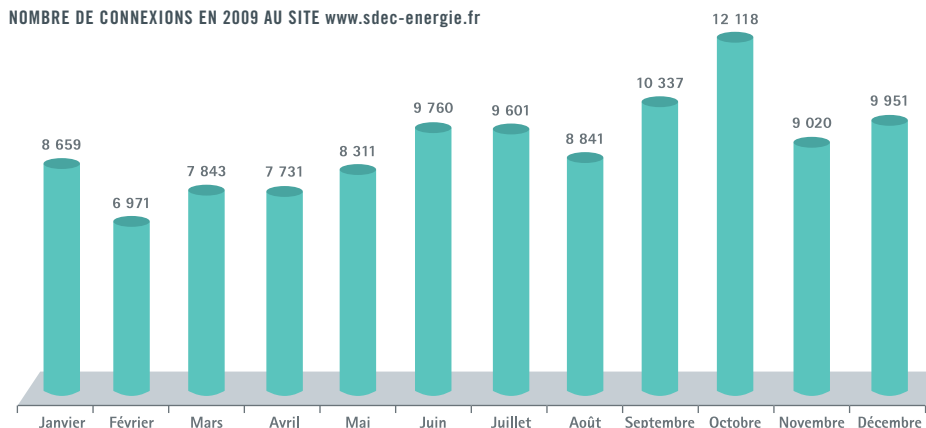
- le suivi des travaux de leur collectivité achevés, en cours ou en projet : effacement, renforcement, raccordement... ;
- les chiffres clés de la distribution publique d'électricité sur leur territoire : usagers, patrimoine, qualité de l'électricité ;
- le réseau d'éclairage et faire des demandes de dépannage en ligne via Carto Eclairage pour les collectivités ayant transféré la compétence éclairage.

Une newsletter est régulièrement envoyée aux collectivités afin de les tenir informées des nouveautés en ligne. En 2009, on constate :

- 9 095 connexions mensuelles en moyenne, soit une fréquentation stable par rapport à 2008 ;
- un pic de 12 118 connexions en octobre suite à la présentation aux élus de l'Extranet adhérents lors des Commissions locales d'informations ;
- principales pages visitées : marchés publics, Extranet, Maison de l'Energie, documentation ;
- téléchargements : avis de marchés, documents pour les Comités, documents sur le raccordement, documents Maison de l'Energie, publications : fiches pratiques, lettres d'information, Dialogue...



NOMBRE DE CONNEXIONS EN 2009 AU SITE [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)



*En 2009, on constate 9 095 connexions mensuelles en moyenne.*

Créé en 1938, le SDEC Energie, syndicat intercommunal d'énergies du Calvados, est un établissement public de coopération intercommunale, qui regroupe les 706 communes du Calvados et la commune de Guilberville dans la Manche. Il exerce une compétence fondatrice et fédératrice : l'organisation de la distribution publique d'électricité.

A ce titre, il a reçu la compétence d'organiser les missions de service public afférentes au développement du réseau et à la maîtrise d'ouvrage des investissements (article 3.1 des statuts adoptés par le comité syndical le 4 octobre 2002).

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)

**Syndicat intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados**  
Esplanade Brillaud de la Laujardière - BP 7 5046 - 14077 CAEN CEDEX 5  
Tél 02 31 06 61 61 - Fax 02 31 93 69 48 - [direction@sdec-energie.fr](mailto:direction@sdec-energie.fr)